



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
7 juin 2016
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-dixième session
Point 108 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil économique et social
Session de 2016
24 juillet 2015-27 juillet 2016
Point 17 de l'ordre du jour
Organisations non gouvernementales

Lettres identiques datées du 26 mai 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer de ce qui suit :

Le Comité chargé des organisations non gouvernementales est en train d'examiner à la reprise de sa session la demande d'admission au statut consultatif auprès du Conseil économique et social de la Sheikh Eid Bin Mohammad Al Thani Charitable Association.

Ma mission avait présenté en juillet 2015, au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, les informations suivantes qui confirment que cette « association caritative » soutient et finance le terrorisme :

L'Association Cheik Eid du Qatar a transféré des fonds à des groupes terroristes armés en Syrie, y compris à Daech et au Front Nosra. Son objectif déclaré est d'apporter une aide aux enfants et aux jeunes déplacés de Syrie qui vivent dans les pays voisins et de fournir le financement nécessaire pour éduquer la nouvelle génération selon les cursus scolaires des bailleurs de fonds.

Les opérations de l'Association en Turquie sont administrées par un Qatarien, cheik Abbad el-Misnad (Abou Ahmed) avec l'aide, en Jordanie, de son compatriote Kheirat Hamd el-Ali. Au début de mars 2015, l'Association a envoyé 10 millions de dollars à l'organisation terroriste Front Nosra dans la province d'Edleb, ainsi que 10 millions de dollars aux dirigeants de Daech dans la province d'Alep. Les fonds ont été réceptionnés par le terroriste Mohamed Abdel-Wahed Arran.



Le même mois, le terroriste Omar Hussein Assad Moukahhal a reçu un montant de 5 millions de dollars de l'Association susmentionnée, qui lui a été remis par le terroriste Mohamed Jamal el-Dakhil, qui venait du secteur d'Izaz. Moukahhal a fait part de cette nouvelle aux terroristes qui étaient avec lui le 12 mai 2015 et a lu les instructions figurant dans la lettre au sujet d'un retrait du secteur de Bir el-Qassab et de ses environs en faveur d'un déploiement dans la province de Raqqa, aux fins d'aider d'autres terroristes se trouvant à Palmyre.

Conformément aux dispositions de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, des relations aux fins de consultations entre l'ONU et une organisation non gouvernementale ne peuvent pas être établies avec des organisations impliquées dans des activités criminelles ou illicites. Étant donné que la Sheikh Eid Bin Mohammad Al Thani Charitable Association soutient et finance le terrorisme en guise d'œuvres de charité et que cela va à l'encontre des résolutions de l'ONU relatives à la lutte contre le terrorisme, le Gouvernement syrien s'oppose à ce qu'elle soit dotée d'un statut consultatif et vous prie instamment de prendre des mesures immédiates pour empêcher cela.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.

L'Ambassadeur,
Représentant spécial
(Signé) Bashar **Ja'afari**